



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'école du Mistral fait connaître ses élèves méritants

Mont-Joli, le 25 juin 2014 – L'école du Mistral a fièrement récompensé plus de 300 élèves et remis un montant de plus de 6 500 \$ en bourses lors de ses trois galas du Mérite académique et socioculturel des 4, 11 et 18 juin derniers, à la salle de spectacle René-Dupéré-Desjardins.

De cinquième secondaire, les récipiendaires des bourses André Raïche et Marcel Lafrance sont, respectivement, Alexandra Roy et Évelyne Marchand. Les mentions d'honneur Gaétan Pineau et Martin Desjardins ont été attribuées à Emma Tremblay-Noël et à Shana Ouellet. Les lauréats de la bourse du Cégep de Rimouski, attribuée en fonction de l'excellence du dossier scolaire, sont Sophie Sergerie-Richard et Émile Bernier. Patrick Thibeault, pour sa part, remporte la bourse de la Caisse populaire Desjardins de Mont-Joli. Le prix du directeur général de la Commission scolaire, remis à



Dans l'ordre habituel : Alexandra Roy, Évelyne Marchand, M. Alain Coulombe, Club Optimiste de Mont-Joli, Emma Tremblay-Noël et Shana Ouellet.



Dans l'ordre habituel : M^{me} Linda Séguin, coordonnatrice de la Fondation du Cégep de Rimouski, Sophie Sergerie-Richard, Émile Bernier et M^{me} Nicole Coats, conseil d'administration de la Fondation.

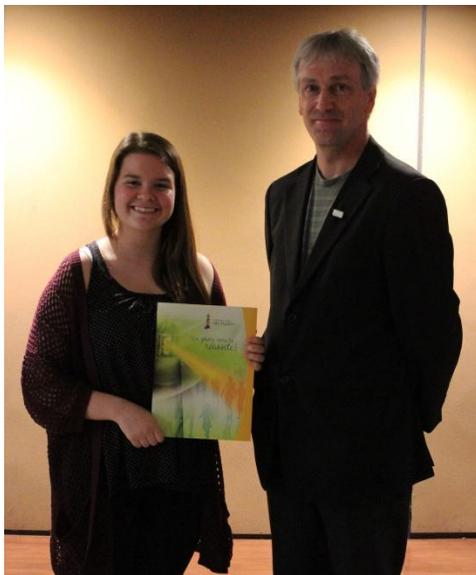
un élève de quatrième secondaire pour son apport au rayonnement de son école, a été décerné à Marie-Frédérique Bernier. Finalement, les récipiendaires de la prestigieuse médaille du Gouverneur général sont Dominic Paradis et Audrey Dubé.

Par ailleurs, les galas ont souligné l'implication de certains élèves. Les personnalités de cinquième secondaire sont Sophie Sergerie-Richard et Patrick Thibeault; les personnalités sportives sont Sabrina St-Laurent et Jonathan Landry; les personnalités socioculturelles sont Justine Moreau et Étienne Deschênes; les personnalités scientifiques sont Antoine Lavoie et Élisabeth Caron; les personnalités action communautaire sont Brithanie D'Amours et Ariane Francoeur. La médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse, attribuée en fonction du dépassement de soi, a été offerte Antoine Lavoie et à Évelyne Marchand.



Dans l'ordre habituel : Patrick Thibeault et M. Vallier April, Caisse populaire Desjardins de Mont-Joli.

Notons que les équipes du Parcours préparatoire à la vie active, de la Jeune Coop du Mistral, les équipes d'encadrement du hockey Bantam AA et du football cadet ont reçu un prix de reconnaissance pour la réalisation



Dans l'ordre habituel : Marie-Frédérique Bernier, élève en 4^e secondaire, et M. Carl Ruest, représentant de la Commission scolaire des Phares.

d'un projet ayant permis le rayonnement de l'école et le développement des élèves. Par ailleurs, les élèves de chaque niveau ont été récompensés dans les catégories Effort et persévérance, Meilleure amélioration par matière, Meilleure note par matière, Six matières et plus avec une moyenne de 90 % et plus, Volet action communautaire, Volet socioculturel et sportif, ainsi que Prix spéciaux.

« La reconnaissance du travail accompli et de l'effort soutenu sont une étape importante du parcours de nos élèves à l'école secondaire. C'est l'occasion de confirmer aux élèves qui se démarquent qu'ils sont dans la meilleure voie possible et de le souligner publiquement. Nous tenons à remercier nos commanditaires qui, d'année en année, soutiennent et encouragent nos élèves », a mentionné M. Renaud Bouillon, directeur de l'école du Mistral.

démarchent qu'ils sont dans la meilleure voie possible et de le souligner publiquement. Nous tenons à remercier nos commanditaires qui, d'année en année, soutiennent et encouragent nos élèves », a mentionné M. Renaud Bouillon, directeur de l'école du Mistral.

démarchent qu'ils sont dans la meilleure voie possible et de le souligner publiquement. Nous tenons à remercier nos commanditaires qui, d'année en année, soutiennent et encouragent nos élèves », a mentionné M. Renaud Bouillon, directeur de l'école du Mistral.



Dans l'ordre habituel : M^{me} Patricia Côté, directrice adjointe de 5^e secondaire, Dominic Paradis, Audrey Dubé et M. Renaud Bouillon, directeur de l'école du Mistral.

Source : Karine Dupont, récréologue animatrice à la vie étudiante
École du Mistral
418 775-7206, poste 2527

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.